

0140070A
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE BORIS VIAN
5 RUE LOUIS BLERIOD
14270 MEZIDON VALLEE D AUGE
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Brigitte Caignaert

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Affectation de 6255€ au fonds social collégien.

Prélèvement sur le fonds de roulement de 8700€ répartis comme suit:

- AP: 1300€ pour l'achat de matériel d'EPS
- ALO: 1200€ pour le paiement d'une facture suite à l'orage de cet été
- OPC: 6200€ pour le paiement d'une autre facture suite à l'orage

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0